

BATLA MINERALS
Société Anonyme au Capital de 53.500 €
Zac de Cerceron 610, Voie Denis Papin
83700 Saint-Raphaël

RCS Fréjus B 493 056 162

Rapport du Conseil d'Administration en vue des décisions de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 5 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis à titre extraordinaire en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander de vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Apurement du Report à nouveau négatif
- 2- Distribution exceptionnelle (Prime d'émission)
- 3- Pouvoirs en vue des formalités

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 montrent, après affectation du résultat :

- Un compte « report à nouveau » dont le montant négatif s'élève à <11.261.607 €> ;
- Un poste « autres réserves », résultant d'une réduction de capital réalisée en 2017, dont le montant s'élève à € 5.296.500 ; et
- Un poste de « prime d'émission », résultant d'une augmentation de capital réalisée en 2007 à l'occasion de l'introduction de la Société sur Euronext Access, s'élevant à € 16.795.759.

Compte tenu du fait que la Société a recentré toute son activité sur la gestion du Groupe et la situation de sa trésorerie et ses besoins le permettant, il vous est proposé de procéder au remboursement de la prime d'émission aux actionnaires de la Société, non sans avoir au préalable imputé sur le compte « report à nouveau » le poste « autres réserves » et l'avoir ramené ainsi à un montant négatif de <5.965.107 €> afin d'absorber en partie les pertes antérieures.

La prime d'émission serait remboursée à hauteur d'un montant de € 10.058.000, par voie de distribution exceptionnelle dudit montant aux actionnaires, soit € 1,88 par action.

Le montant distribué serait mis en paiement à compter du 12 décembre 2022, en numéraire, étant entendu qu'il pourrait le cas échéant être convenu individuellement avec les actionnaires intéressés que le paiement soit effectué, totalement ou partiellement, par compensation avec une créance réciproque liquide et exigible de la Société.

* * *

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles. Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Pour le Conseil d'Administration,

A handwritten signature in black ink, reading "Jean Retief". The signature is written in a cursive, flowing style.

Monsieur Jean Retief
Président